Bulletin municipal

STEINBRUNN-LE-HAUT

OBERSTEIBRUNN

Janvier 2023 - N°24

MOT DU MAIRE

CHÈRES STEINBRUNNOISES, CHERS STEINBRUNNOIS,

Encore une année difficile !

Après la COVID, nous pensions retrouver une vie «normale». 24 février, début du conflit en Ukraine. Personne ne pensait que cela puisse arriver. Un conflit aux portes de l'Europe !

Au niveau planétaire ce conflit a créé une inflation importante. La hausse des prix des matières premières et les délais de livraison sont touchés de plein fouet. Encore une fois, la France n'a pas pris en compte après la COVID, que la ré-industrialisation du pays doit être une priorité nationale. Aujourd'hui, nous remarquons une fois de plus, que notre pays dépend trop du commerce mondial. Même l'agriculture, fleuron de nos exportations, est maintenant déficitaire. À cela se rajoute la crise de l'énergie. Notre parc nucléaire permettait d'alimenter notre pays et également d'exporter de l'électricité. Comme toujours, à vivre sur ses lauriers, la France est devenue dépendante de nos voisins et a recours à l'électricité produite au charbon. Ce qui, dans le cadre de la lutte contre le dérèglement climatique et les émissions de CO^2, est un non-sens.

Notre intégration au sein de Saint-Louis Agglomération continue. La loi NOTRe continue à déshabiller les communes. La reprise des compétences régie par cette loi, éloigne nos prises de décisions et diminue la souveraineté des communes. C'est dorénavant le conseil communautaire qui gère beaucoup de choses. Ainsi pour 2023, la facture d'eau augmentera au niveau de l'abonnement et passera de 12 € par an à 36 €. Même chose pour l'assainissement, une part fixe de 20 € par an sera mise en place et une augmentation de 15 centimes du m^3, ce qui amènera la part variable à 1,95 € par m^3. Par ces augmentations, les travaux sur les réseaux communaux vieillissants pourront être réalisés. Néanmoins, nous pouvons nous satisfaire des richesses de notre agglomération, qui par les fonds de concours nous aide à la réalisation de nos projets. Ainsi, l'itinéraire cyclable qui permettra de se rendre à Rantzwiller sera ouvert dès le 1er trimestre 2023 après la rénovation de la traversée de la forêt. La piste cyclable vers Steinbrunn-Le-Bas est de plus en plus d'actualité.

La hausse importante des coûts de l'énergie met la majorité des collectivités en difficultés. Par un heureux concours de circonstances, nous avons réalisé des travaux qui se traduisent aujourd'hui par de grosses économies financières. Pour mémoire en 2020, nous sommes passés aux LED pour notre éclairage public.

La chaufferie biomasse lancée avec quelques mois de retard diminuera considérablement notre facture énergétique. Grâce à la mise en valeur de notre patrimoine forestier, notre démarche est en adéquation avec les enjeux climatiques. Avant chaque projet, nous faisons le maximum pour obtenir des subventions. Pour la chaufferie, cela représente 80% du montant. Après avoir connecté le Manoir/Mairie et l'école, la prochaine étape sera de pouvoir chauffer notre église. Celle-ci demande de plus en plus d'entretien. Un plan pluriannuel d'intervention ou de travaux devra être établi.

La commune voit son nombre d'habitants augmenter, et notre périscolaire est complet le midi. Par contre le soir et les mercredis les places libres sont nombreuses, trop nombreuses pour permettre un fonctionnement optimal. Sans cesse nous sommes à la recherche d'un projet viable financièrement pour notre commune. Ce projet structurant reste d'actualité et nombreuses sont les études déjà réalisées. Je reste confiant sur la possibilité de voir s'ériger près de l'école ce bâtiment tant attendu.

Toujours dans le même esprit de résilience, de biodiversité et pour la faune locale, le nid de cigogne, réalisé en régie par notre agent Jean-Christophe a été mis en place sur le toit du Manoir avec l'aide de Laurine, employée durant l'été, et de bénévoles. En parallèle, les enfants de l'école maternelle ont suivi une animation de la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux). Les parents des enfants nés cette année ont été ravis de pouvoir symboliquement planter un arbre fruitier dans le cadre de notre action 1 bébé, 1 arbre et cela en présence de notre député Bruno Fuchs et des membres de l'association «Pépins et Noyaux».

Après une pause de 4 ans, nous avons repris les travaux de révision de notre PLU (Plan Local d'Urbanisme). Le SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) arrêté par SLA, nous oblige à mettre notre document d'urbanisme en adéquation. Le PLU permettra de mettre en place les règles de construction et d'urbanisme tout en réduisant l'étalement urbain et la consommation d'espace naturels ou agricoles. La ZAN (Zéro Artificialisation Nette) prévue en 2050 est déjà pris en compte par les services de l'État. Vous serez informés dès que possible sur les évolutions à venir de notre document d'urbanisme. Nous constatons malheureusement que des règles contraignantes s'appliquent même si nous avons été vertueux auparavant.

Les travaux de sécurisation avec la mise en place des écluses, donnent un bilan plutôt positif sur le ralentissement des véhicules dans la traversée du village. Bien entendu, les automobilistes prudents se voient régulièrement refuser la politesse par certains conducteurs peu respectueux qui pensent être dans leur droit et/ou qui ignorent le code de la route. Malheureusement aucune solution parfaite n'existe contre ces conducteurs dangereux pour eux-mêmes mais surtout pour les autres.

Toujours dans l'aspect sécuritaire, la réhabilitation du sentier au sud du village, depuis la rue de la Fontaine vers les rues de Rantzwiller et des Seigneurs, a été commencée. Il permettra de se rendre à l'école à la mairie, de se promener loin de la circulation dans un environnement bucolique et sécurisé. Les travaux de ce cheminement ont été réalisés sous la houlette de l'adjoint Pierre Malatré et notre agent communal Jean-Christophe Mengis, Hugo et Kilian (emplois jeunes), Juliette et Thomas (emplois été) et quelques bénévoles. Ce sentier entrera dans le parcours d'un «sentier de la mémoire» qui fait référence à l'histoire des prisonniers de guerre italiens et roumains, établis dans un camp de travail, durant la 1ère Guerre Mondiale. Ce sentier débutera à l'église devant les monuments aux morts et rejoindra le «Rumäner Kirchenhof» au-dessus de l'étang. Sur ce sentier, des panneaux

nous donneront des indications historiques, avec l'emplacement de la gare, du camp des prisonniers, etc. Nous espérons une mise en place des panneaux courant 2023. Nous remercions Christophe Woehrle pour les recherches historiques.

L'année 2022 a été riche en évènements. Notre marché aura connu une bonne fréquentation jusqu'au mois d'avril. Les associations locales, très investies, ont réalisé de nombreuses actions. Mais, malheureusement, cela n'a pas suffi à pérenniser ce bel atout de la convivialité et de rencontre au sein de notre commune.

Du côté des sapeurs-pompiers, nous avons vécu une année très riche. En août, ils ont fêté le 90ème anniversaire de l'amicale. La municipalité a profité de cet instant pour remettre de nombreuses médailles pour honorer l'engagement de nos soldats du feu. En même temps, en présence de nos Sénateurs, a été signée la convention de regroupement des centres de 1ère intervention de Steinbrunn-le-Haut et d'Obermorschwiller. Nos communes se sont associées afin de pérenniser la sécurité sur nos 2 territoires. Dorénavant, le CPI comptera près d'une quinzaine de pompiers engagés et formés. En septembre, l'adjudant-chef Jean-Marc Frigart a fait valoir ses droits à la retraite. Nous le remercions pour ses 21 ans de chef de centre et 49 ans d'engagement chez les sapeurs-pompiers. Nous lui souhaitons une belle et longue retraite. C'est désormais l'adjudant Estéban Frigart qui reprend le flambeau et la direction du centre. La municipalité restera engagée derrière lui et ses hommes afin de leur permettre de réaliser toutes les interventions au profit des habitants et des habitantes des 2 communes. La commune le remercie pour son engagement.

Le SIVOSC (Syndicat Intercommunal à VOcation SColaire) a vu le départ à la retraite de son ATSEM Solange Frigart. Elle aura choyé et chouchouté des générations d'enfants des 2 Steinbrunn. Nous lui souhaitons une belle et longue retraite.

En cette fin d'année 2022, le Conseil municipal a été heureux de retrouver nos aînés pour la traditionnelle journée récréative. Plus que jamais, après 2 années d'annulation, les sourires étaient présents sur les visages.

Au nom du Conseil municipal, je tiens à remercier les personnes bénévoles qui agissent dans l'ombre. Je sais qu'elles n'aiment pas être nommées. Grâce à leur investissement, notre village gagne en beauté et en attractivité. Je tiens tout de même à remercier particulièrement Mme Bottan et M. Malatré. Mme Bottan entretient le talus de l'église. Par cet investissement c'est tout le cœur du village qui est mis en valeur. Étienne qui par son soutien à notre agent Jean-Christophe, permet la réalisation de nombreux chantiers qu'un seul homme ne peut faire seul. Je tiens aussi à remercier l'ensemble du Conseil municipal qui s'investit tout au long de l'année, qui me soutient dans mes engagements et les décisions à prendre. Être élu n'est pas toujours aussi facile qu'il n'y parait…

Nous remercions aussi tous les habitants, qui avec civisme et application balaient et désherbent leur trottoir, et qui fleurissent avec goût leurs propriétés rendant notre village plus beau.

Pour 2023, nos projets de travaux restent à définir précisément. Certains travaux, comme la mise en place définitive des chicanes devraient se concrétiser, avec un marquage horizontal pour sécuriser le déplacement des cyclistes à travers la commune. Les travaux du PLU continueront. Nous vous inviterons durant le 1er trimestre à une réunion publique afin de vous présenter les études. Nous espérons arrêter le document d'urbanisme vers la fin d'année. Le sentier du «Totenweg» devra être entièrement terminé. L'éclairage de l'église sera installé en LED, ce qui diminuera encore notre facture énergétique. La place Rothlach devrait être réhabilitée et accueillir un arrêt de bus aux normes.

Si vous voulez vous engager pour le bien-être du village, je vous invite à rejoindre nos associations. Vous trouverez dans ce bulletin les coordonnées des présidents.

Je vous donne RDV en mai pour la traditionnelle journée citoyenne. Les travaux ne manquent pas. Y participer, c'est s'investir et rendre plus agréable son village. C'est également un grand moment de convivialité et de rencontres.

Pour 2023, je vous souhaite avec le Conseil municipal, beaucoup de joie, de beaux sourires, des yeux qui pétillent, une oreille attentive aux autres, un cœur reconnaissant pour les bonnes choses que nous possédons et bien entendu une bonne santé.

E Gleckliches Nejes Johr un Alles Guete !!
Viel freid bim lasa vom Dorfblättla !!

Votre Maire, Vincent Strich
Maire pour Steinbrunn-le-Haut

FINANCES ET BUDGET 2022

Situation financière à la date du 21.12.2022

Fonctionnement

Même si les chiffres ci-dessous ne reflètent pas l'année entière, on peut constater que l'effet ciseaux se poursuit d'année en année : hausse des charges plus rapide que celle des recettes.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

1	Prestations de services et Fournitures	101 540,16
2	Charges de personnel, charges sociales, emploi-jeunes, mutuelle, indemnités des élus et indemnités du Trésorier	161 001,83
3	Honoraires	7 433,00
4	Contributions obligatoires + subventions + FNGIR + FPIC	114 902,53
5	Assurances	9 897,01
6	Charges financières	3 565,02
7	Périscolaire et extrascolaire	69 761,16
	TOTAL	**468 100,71**

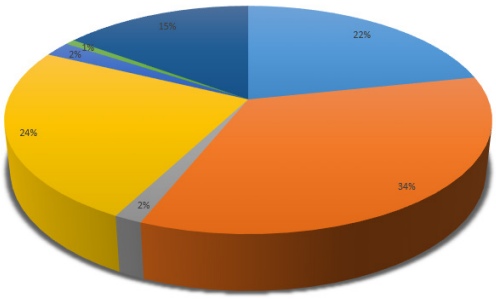

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

1	Produit des services (conc. Cimetière, loc. chasse, vente bois…)	31 045,88
2	Impôts et taxes	317 204,56
3	Dotations et participations	74 259,72
4	Autres produits de gestion courante	60 704,35
	TOTAL	**483 214,51**

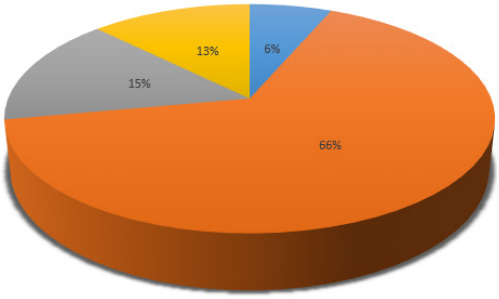

Investissement

L'investissement principal cette année, la chaudière à biomasse, est en cours d'achèvement; il reste donc des factures à arriver ainsi que des subventions.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

1	Travaux de voirie	36 156,14
2	Acquisition de terrains	714,00
3	Remboursement prêts	43 865,71
4	Bâtiments	101 991,30
5	Équipement cimetière	7 699,78
6	Matériel équipement/bureautique	512,00
7	Équipement technique	1 250,26
	TOTAL	**192 189,19**

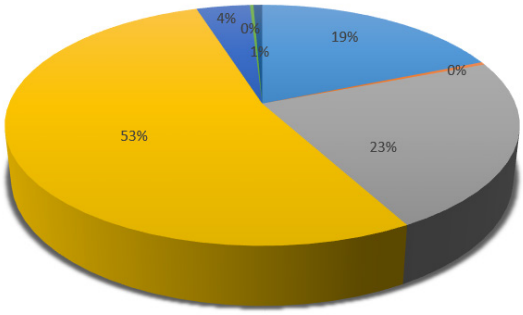

RECETTES D'INVESTISSEMENT

1	Ressources propres (FCTVA, TA, …)	159 098,09
2	Emprunt	100 000,00
3	Subventions	8 123,50
	TOTAL	**267 221,59**

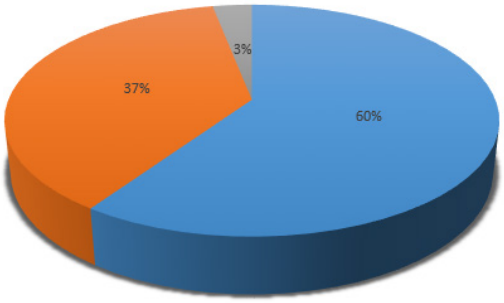

RESTEZ INFORMÉ AVEC INTRAMUROS

La mairie arrête le système d'alerte par SMS, celui-ci est remplacé par l'application Intramuros. Nous vous invitons à la télécharger dans votre téléphone, vous recevrez toutes les informations de la commune et bien plus. Ci-dessous, plus de précisions :

IntraMuros, c'est une application mobile disponible sur le Play Store (Androïd) et l'App Store (Apple) qui vous permet de retrouver dans votre poche l'essentiel des informations dont vous avez besoin au quotidien : actualités, évènements, commerces, associations, annuaire, informations pratiques liées aux services publics, etc.

TOUTES LES COMMUNES DANS UNE SEULE APPLICATION

Et tout est contenu dans une seule application : en l'installant sur votre smartphone, vous pourrez accéder à l'ensemble des communes adhérant à IntraMuros dans toute la France ! Choisissez les communes dont vous souhaitez suivre le quotidien, paramétrez vous-même les notifications spécifiques qui vous intéressent, et profitez de toutes les informations qui sont à votre disposition.

DÉCOUVREZ TOUTES LES COMMUNES AUTOUR DE VOUS

Nous vous invitons à regarder ce que propose votre commune de résidence, mais vous n'y êtes pas limité ! Il est toujours intéressant de découvrir ce que proposent les communes voisines en termes d'activités, d'animations culturelles, de sorties entre amis ou en famille, etc.

UN OUTIL DE PARTICIPATION CITOYENNE

IntraMuros, c'est non seulement la possibilité de s'informer facilement, mais également la possibilité de faire remonter l'information. Un problème dans la collecte des déchets ménagers ? Un souci lié à l'eau ou l'assainissement, ou tout autre type de signalement à faire remonter aux services publics ? Grâce à la fonctionnalité de signalement géolocalisé, vous pouvez facilement communiquer au bon interlocuteur (qu'il s'agisse de votre commune, de Saint-Louis Agglomération, ou d'une autre entité) toute information importante.

UNE APPLICATION ÉVOLUTIVE À VOTRE ÉCOUTE

Parce que nous souhaitons vous proposer une application qui réponde à vos besoins, nous sommes à l'écoute de vos retours et suggestions pour continuer à améliorer l'application.

Pour cela, vous disposez de plusieurs options : vous pouvez vous rapprocher de votre mairie pour tout ce qui concerne votre commune, vous rapprocher de Saint-Louis Agglomération pour ce qui a trait aux compétences intercommunales, ou utiliser la boîte à idées « Suggestions et remarques » intégrée à IntraMuros, qui enverra un mail au service communication de Saint-Louis Agglomération.

1 BÉBÉ 1 ARBRE

Cette année, la traditionnelle journée de plantations pour l'opération « un bébé, un arbre », s'est déroulée le samedi 26 novembre.

Malgré un froid piquant, les parents accompagnés de leurs enfants ont planté 7 arbres fruitiers différents.

Merci à l'ensemble des parents qui nous ont suivis dans cette belle démarche, merci également à M. le Député Bruno FUCHS pour sa présence et merci aux membres de l'association Pépins et Noyaux qui prendront soin des arbres que les enfants pourront voir grandir.

LES JEUNES TRAVAILLEURS DE L'ÉTÉ

Le premier groupe avec l'adjoint au maire Pierre Malatré: Hugo Salis et Kylian De Oliveira.

Thomas Groelly et Jean-Christophe en route dans le tracteur de la commune.

Opération désherbage pour Florian Zisette

A l'arrosage des fleurs: Laurine Rubert.

A l'arrosage du chantier: Juliette Lewon.

Nettoyage de la chaussée avec Hugo Salis, Kylian De Oliveira et Jean-Christophe.

Si vous désirez être à leur place cette année, n'hésitez pas à nous soumettre un CV et une lettre de motivation.

SITE INTERNET

Restez informés tout au long de l'année en consultant le site Internet de

WWW.STEINBRUNN-LE-HAUT.FR

TRAVAUX

Conception et installation du nid de cigogne par Jean-Christophe Mengis avec l'aide de Laurine Rubert. On espère avoir des locataires cette année...

Preuve, s'il en fallait, que le monde bouge... Le récent piquetage des chemins de la commune a permis de mesurer une certaine dérive. Champs et chemins se déplacent au gré du temps!

Rénovation du bac à fleurs à l'entrée du village

Les travaux de sécurisation avec la mise en place des écluses, donnent un bilan plutôt positif sur le ralentissement des véhicules sur la traversée du village. La mise en place définitive des autres écluses est prévue pour ce début d'année.

Réparation des tuiles et nettoyage des gouttières de l'église

Le chantier de la chaufferie est enfin terminé. Le fioul, c'est fini ! Le manoir/mairie et le bâtiment de l'école sont maintenant chauffés au bois. La prochaine étape sera de pouvoir chauffer notre belle église.

Reprise du parking après les travaux de la chaufferie

Réhabilitation du «Totenweg»

VIE AU VILLAGE MAISONS FLEURIES

Merci à tous pour votre participation

PRIX et VALEUR	MAISONS AVEC JARDIN	MAISONS ESPACE LIMITE
1er PRIX : 75 €	MM. Serge BISSEL et Jean-Luc WINTERMANTEL	Mme & M. Etienne MEYER
2ème PRIX : 45 €	Mme & M. Alain SAUBOIS	Mme & M. Maurice TRITTER
3ème PRIX : 30 €	Mme & M. Gérard BOSCHERT	Mme Florence HIGELIN & M. René BRISINGER
4ème PRIX : 25 €	Mme & M. Jean-Marc FRIGART	M. Henri DENTZ
5ème PRIX : 15 €	Mme Agnès HASSLER	Mme Jeanne GERGES
ENCOURAGEMENTS	Mme & M. Louis ENDERLIN Famille DIRRIG Mme & M. Georges MARTIN	Mme & M. Emile GOUY Mme & M. Bernard HARTZER Mme & M. Renzo CODIROSSO

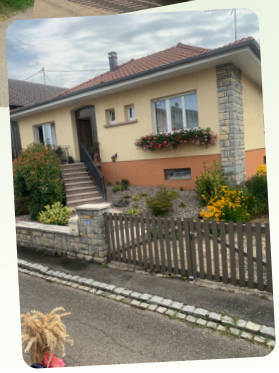

Un grand merci à Mme Bottan qui entretient magnifiquement le talus de l'église depuis des années.

JOURNÉE CITOYENNE

Qu'est-ce que la journée citoyenne ?

Organisée désormais par plus de 2500 communes de toutes tailles, **la Journée citoyenne favorise la participation de chacun et constitue une véritable fabrique de liens sociaux**.
Chaque année, les habitants consacrent une journée à leur commune pour réaliser ensemble des projets qu'ils ont eux-mêmes proposés. Cela peut aller de chantiers d'amélioration du cadre de vie, de rénovation d'équipements, de valorisation de l'histoire et du patrimoine à des projets associatifs, culturels, éducatifs ou tout simplement ludiques.

Pourquoi?

Il s'agit de permettre à chaque habitant volontaire, quels que soient son âge, son sexe, ses origines ou ses aptitudes, de devenir acteur pour sa collectivité en prenant part à des réalisations concrètes. La Journée citoyenne permet ainsi d'**impliquer chacun dans une citoyenneté active, mais aussi de favoriser la rencontre, la mixité et de renforcer les liens** dans et entre les territoires. Ce « faire ensemble » favorise une dynamique de consolidation du vivre ensemble tout au long de l'année.

COMMÉMORATION DES ARMISTICES

Le 23 octobre 2022 -
Lettre de M Remus Constantin MARASESCU,
Consul de Roumanie

Mr Remus Constantin MARASESCU, Consul de Roumanie

Monsieur le maire, Cher Vincent,

Je tiens à vous remercier pour cette invitation.

Je ne sais pas si c'est la quatrième ou la cinquième réunion annuelle.

Je sais juste que chaque fois c'est quelque chose de différent. L'histoire est la même. Le passé est le même. Les soldats ou les prisonniers dans les tombes sont les mêmes.

Ce qui diffère, c'est la perception du passé vu à travers le prisme des événements du présent.

1945. L'Europe commence à se redresser après la plus grande guerre de l'histoire de l'humanité. Le rideau de fer érigé par l'ex-Union soviétique a divisé l'Europe pendant près d'un demi-siècle. L'Europe était unie.

En 1989, j'avais 20 ans et j'étais heureux d'être contemporain du changement de l'ordre social en Roumanie. La chute du régime communiste et l'émergence de la démocratie. Un changement de régime ne se produit pas à chaque génération. C'est quelque chose d'unique. J'ai eu la chance. L'Europe était avec la Roumanie et les autres anciens pays communistes.

2020. la pandémie. Un événement unique pour le XXI siècle. Cette fois je ne peux plus dire que j'étais content d'être un contemporain. Mais une fois de plus l'Europe était unie et les efforts ont apporté à l'humanité un antidote... accepté ou rejeté... L'Europe était un leader mondial. Pourquoi ? parce qu'il a agi unitaire et uni, d'une seule voix.

Février 2022. Après 77 ans de paix, l'Europe se retrouve en guerre.

On m'a demandé comment je me sentais en tant que citoyen roumain, voisin de l'Ukraine. Comment je perçois le thème et la peur de la guerre.

J'ai répondu que la différence entre Bucarest et Paris est d'environ 12 minutes. La durée de vol d'un missile hypersonique. Les progrès de la science rapprochent les hommes ou, au contraire, les divisent. La dynamite a été créée par Nobel pour faire des tunnels et non des cratères, tout se résume à des principes.

On commence à être fatigues de ces événements exceptionnels, pandémie - guerre, qui nous affectent en tant qu'individu, en tant que nation, et même en tant qu'espèce humaine.

Tout est cher maintenant. Mais une chose ne sera jamais trop chère. C'est le prix de la liberté.

C'est pourquoi nous sommes ici aujourd'hui.

C'est la raison pour laquelle j'y étais il y a un an, il y a deux ans, il y a 3 ans, il y a 4 ans déjà.

Les morts sont pareils.

Les raisons sont différentes.

Et la solution n'en est qu'une et elle a été vérifiée au cours des 77 dernières années ; soyons et restons unis.

C'est pourquoi nous sommes ici maintenant, Français, Allemands, Italiens et Roumains... c'est-à-dire Européens.

Vive la France, vive la Roumanie, vive l'Europe, vive la démocratie.

JOURNÉE DES SENIORS

Après 2 années difficiles dues au COVID, c'est avec joie que l'équipe municipale retrouve ce beau moment de convivialité pendant cette journée récréative dédiée aux aînés. Merci à Raphi pour l'animation musicale. Merci à Géraldine pour les ateliers de pâtisserie et à Romaric Kessler pour le traiteur. Merci à Jean-Philippe pour l'organisation et à tous ceux qui ont apporté leur aide durant cette belle journée.

A l'année prochaine !

Géraldine PÂTISSERIE

Kessler Traiteur

ÉTAT CIVIL 2022

NAISSANCES

- le 02.01.2022 – Julian SCHMUCK
- le 02.02.2022 – Charlie REMY
- le 08.03.2022 – Ezio GIRARDIN
- le 26.04.2022 – Chloé DEMARTHE
- le 12.05.2022 – Camille HISLER
- le 18.09.2022 – Eléanor LERDUNG
- le 13.10.2022 – Marceau BARTHLY
- le 06.12.2022 – Lise WILLEM MATHIS

Julian SCHMUCK

Eléanor LERDUNG

Lise WILLEM MATHIS

MARIAGES

- le 17/06/2022 – Sébastien WURCKER & Julie KREMPER
- le 23/07/2022 – Fernand DENTZ & Nathalie POEHN
- le 29/07/2022 – Gilbert BROEGLIN & Karine ZAMPIERI
- le 20/08/2022 – Cyril HELGEN & Ludivine MIGNOT
- le 10/09/2022 – Raphaël MAURER & Aurélie ROBÉ
- le 12/11/2022 – Oscar MARTIN BOADO & Christine TORRES SANCHEZ

Oscar MARTIN BOADO & Christine TORRES SANCHEZ

Cyril HELGEN & Ludivine MIGNOT

Gilbert BROEGLIN & Karine ZAMPIERI

Fernand DENTZ & Nathalie POEHN

PACS

- le 21/06/2022 – Clément HIGELIN & Romane LYAUTEY
- le 25/10/2022 – Gérard BAUMLIN & Huguette DIENGER

Clément HIGELIN & Romane LYAUTEY

ÉTAT CIVIL 2022

NOUVEAUX ARRIVANTS

- Famille BARTHLY - KUNTZ
- M. BAUMLIN
- M. Mme BRUNSTEIN – KIENTZ
- Famille CHARVIEUX
- M. Mme DESATY – ROBINET
- Famille FLOTA - HINDERER
- M. Mme HIGELIN – LYAUTEY
- Famille HOMBERT - ALBISETTI
- Famille PAYEN
- M. Mme SESTER
- M. Mme WANNER
- Mme DALLA COSTA

GRANDS ÂGES

97 ans
- le 22/04/2022 – M. René ERHARD

94 ans
- le 17/01/2022 – Mme Germaine KOHLER
- le 17/03/2022 – Mme Charlotte KIECHLER

91 ans
- le 03/01/2022 – Mme Marie-Antoinette FRIGART

90 ans
- le 10/06/2022 – Mme Alice ERHARD

85 ans
- le 13/04/2022 – M. Alphonse HAEFFLINGER
- le 11/09/2022 – M. René BAGARD
- le 04/11/2022 – Mme Carmen MARTIN
- le 14/12/2022 – M. Henri DENTZ

80 ans
- le 10/02/2022 – Mme Charlotte STRICH
- le 23/05/2022 – Mme Marlène GROELLY
- le 28/08/2022– Mme Liliane GUBIANI
- le 25/09/2022 – Mme Marguerite HARNIST

Marlène Groelly, honorée au nom de la commune par le conseiller délégué Jean-Philippe Rubert, a fêté ses 80 ans le 23 mai 2022.

Alphonse Haefflinger, en compagnie de sa sœur Joséphine, son neveu Denis et du conseiller délégué Jean-Philippe Rubert (à gauche), a fêté ses 85 ans le 13 avril 2022.

DOYENNE ET DOYEN D'ÂGE

- **Notre doyenne :**
  Mme Germaine KOHLER qui a eu 94 ans le 17/01/2022
- **Notre doyen :**
  M. René ERHARD qui a eu 97 ans le 22/04/2022

DÉCÈS

- le 24/02/2022 – Mme Elise HARNIST (née MARTIN), 76 ans
- le 25/06/2022 – Mme Yvette BAGARD (née DELUNSCH), 84 ans
- le 16/07/2022 – M. Luc STAMM, 67 ans
- le 24/08/2022 – Mme Raymonde PRETOT, 88 ans
- le 15/10/2022 – Mme Marie-Antoinette BANNWARTH (née DIETSCH), 88 ans
- le 09/11/2022 – M. Jean STRICH, 88 ans
- le 22/11/2022 – Mme Marie-Thérèse SCHURDER (née STIHLE), 94 ans
- le 09/12/2022 – Mme Fernande DENTZ (née RIBSTEIN), 88 ans
- le 11/12/2022 – M. Christian GERMAIN, 66 ans

PÉRISCOLAIRE LA CABANE DES FARFADETS

L'accueil de loisirs organisé par les Foyers Clubs situé au Manoir au 1, rue des Seigneurs accueille les enfants âgés de 3 à 12 ans sur les temps périscolaires et extrascolaires.
Les Farfadets vont pouvoir laisser parler leur créativité autour de diverses activités.

Le Périscolaire de janvier à juin

Durant cette période, chaque soir, nous proposions aux enfants différents types d'animations (lundi : jeux libres, mardi : jeux sportifs, jeudi : création et vendredi : jeux de société).

Début juillet, pour bien finir l'année scolaire, le périscolaire de Steinbrunn-le-Bas avait proposé l'idée d'un Bal de promo pour les élèves de l'école primaire ! L'équipe d'animation nous a demandé si nous voulions participer à cette organisation et nous avons dit oui avec grand plaisir ! Rendez vous pris le 5 juillet, date du premier bal de promo des 2 Steinbrunn ! Au programme : dress code « Tenue chic, détail choc », enfants et adultes présents ont joué le jeu.

Les mercredis de janvier à juin

Le mercredi étant le milieu de la semaine nous avons à cœur de permettre aux enfants de se reposer et de prendre du plaisir.

Des activités autour de l'environnement leur ont été proposées tels que l'aménagement du Bosquet, un espace nature à proximité de l'accueil qui nous est gracieusement mis à disposition. Ce projet s'est réalisé en partenariat avec «La petite Camargue Alsacienne» situé au cœur du pays de Saint Louis, expert dans le lien avec la nature. Merci à Valentin, intervenant de La Petite Camargue, pour le temps qu'il nous a accordé et pour son partage de connaissances.

Les enfants se sont également transformés en apprentis scientifiques en expérimentant diverses expériences scientifiques tels que le lait magique ou encore en faisant décoller des fusées faites maison. L'occasion de découvrir et de prendre connaissance en s'amusant de notions de physique et de chimie !

Vacances de février : à la découverte de l'artisanat

Durant la semaine d'ALSH de février, les enfants ont pu découvrir et tester différents métiers d'artisanat tels que la vannerie, la poterie et encore la sculpture. L'intervention de Mme Schurder a permis aux enfants de s'initier à la pâtisserie. Un régal pour les yeux et pour les papilles !

Vacances d'avril : sur les traces du Lapin Blanc

Durant cette semaine printanière, les enfants ont du retrouver les objets que le lapin blanc avait perdu dans sa course folle ! Afin de reprendre des forces, ils ont même pu tester les gâteaux d'Alice. Heureusement ces derniers ne les ont pas fait devenir plus petits ni plus grands !

Vacances d'été : la faune et la flore / Le sport en folie / Le jeu dans tous ses états

Tout d'abord, un thème autour de la nature pour ouvrir ces 3 semaines de vacances d'été : balades dans les environs, pique nique au bosquet et chasse au trésor ont rythmé notre semaine.
La seconde semaine fut consacrée au sport. Les enfants ont pu s'initier au hockey sur gazon, au flag foot, et participer à un tournoi de foot. La semaine s'est achevée autour d'olympiades.
Et pour finir, une semaine autour du jeu dans tous ses états a été proposée aux enfants. Ils ont fait preuve de créativité et d'imagination en inventant de toute pièce des jeux de société.

PÉRISCOLAIRE LA CABANE DES FARFADETS

Le périscolaire de septembre à décembre 2022

Pour cette année un de nos objectifs est de permettre aux enfants de découvrir le spectacle vivant. Pour ce faire, une sensibilisation au théâtre a d'ores et déjà débutée. Autre objectif de l'année : toujours plus partager avec les familles les moments passés au périscolaire par leurs enfants. Comment ? En transformant les enfants en journaliste en herbe ! Ils ont d'ailleurs commencé à rédiger leur journal qu'ils ont baptisé « Les lutins pressés ». La première parution aura lieu juste avant les vacances de Noël. Ils ont également pu s'initier aux sciences en testant différentes expériences telles que la densité des fluides (nom compliqué pour un bel effet) ou encore la création de géodes.

Les mercredis de septembre à décembre

Depuis septembre, les enfants peuvent découvrir différentes formes d'expressions artistiques telles que la peinture. Au cours de l'année à venir ils pourront s'exercer à la sculpture, ou encore à la photo. Un projet de vernissage d'une galerie éphémère aura lieu à la fin de l'année scolaire. Un partenariat avec « la Petite Académie » de Mulhouse est en cours de mise en place et scellera ce projet de découverte de techniques artistiques.

Au courant de l'année, un projet « Farfadet'Repar » sera également mis en place. Le but : montrer aux enfants que nous pouvons éviter beaucoup de gaspillage en réparant les « choses » qui ne fonctionnent plus. Sortons de ce système de société de consommation et recyclons toujours plus !

Vacances d'Automne : contes et légendes

Durant la semaine d'ALSH de cet automne, les enfants ont pu (re)découvrir différents contes. Au programme, « Les musiciens de Brême » et « les 7 chevreaux ». Ils ont également créé une histoire sous forme de Kamishibaï, ont repris l'histoire de « La belle au bois dormant », l'ont dessiné, colorisé et le dernier jour ils ont pu raconter leur histoire aux parents présents pour un temps festif. La semaine s'est achevée autour d'un buffet préparé par les enfants auquel les parents ont été convié !

L'équipe de la « Cabane des Farfadets »

ÉCOLE MATERNELLE « LES LUTINS DU MANOIR »

Cette année, au mois de septembre, l'école maternelle a proposé aux enfants une initiation au code de la route en leur proposant des ateliers, dont un qui a particulièrement plu ! En effet, un circuit avec de vraies voitures électriques miniatures, dans lesquelles les enfants ont pris place pour rouler, avait été installé dans la cour de l'école. Le succès était garanti !

C'est dans le cadre de la semaine du goût que les enfants de l'école maternelle ont bénéficié de l'intervention d'une maman pâtissière pour la confection d'une recette salée et sucrée. Cette semaine a également été l'occasion de travailler autour de nos 5 sens avec la réalisation de divers ateliers.

Le vendredi 25 mars a eu lieu à l'école maternelle une animation autour de la cigogne. C'est munie de peluches d'animaux vivant dans notre région qu'elle avait caché dans les arbres et buissons, qu'une animatrice de la LPO (ligue pour la protection des oiseaux), est venue faire participer les enfants des deux classes. Puis, elle s'est attardée sur un oiseau en particulier : la cigogne. Il faut dire que la commune, avec les bénéfices récoltés lors de la séance de cinéma plein air en août l'an dernier, a décidé de poser sur le toit de la mairie, un nid pour accueillir une famille de cigognes. Avec son humour et sa bonne humeur, Sophie a su captiver les enfants, très attentifs et ravis de pouvoir passer une matinée dehors.

Bonne retraite Solange et bienvenue à Camille !

Pour le départ en retraite de Solange Frigart, les enfants de l'école maternelle, les enseignantes, les parents, la commune et le SIVOSC lui ont réservé une petite surprise ! Après la remise de médaille pour le prix d'excellence, elle a reçu de jolis cadeaux ! Elle était très émue, et finalement contente de cette attention que tout le monde lui a apporté.

Nous souhaitons la bienvenue à Camille Gossmann, et nous espérons qu'elle reste aussi longtemps que Solange dans l'école !

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE « DE LA FONTAINE »

Classe de découverte :

Du 24 au 29 avril 2022, les trois classes de l'école élémentaire de la Fontaine ont participé à une classe de découverte au centre de la Renardière, à Aubure. Encadrés par des animateurs du centre, les enfants ont pratiqué diverses activités en lien avec la nature. Les plus petits sont partis à la découverte des animaux et des végétaux de nos forêts, pendant que les plus grands s'essayaient à la course d'orientation. Le séjour était également axé sur le thème du Moyen-Âge. Danses médiévales, création de coiffes, enluminures, calligraphie et banquets étaient au programme. Mais les élèves ont surtout profité de ce séjour pour passer de bons moments conviviaux tous ensemble. Le personnel de l'école élémentaire se joint aux enfants pour remercier toutes les personnes qui ont rendu ce projet possible.

Bal de promo :

L'association de parents d'élèves s'est jointe aux périscolaires et aux représentants des parents d'élèves de l'école élémentaire pour organiser un bal de promotion à destination des élèves de l'école. Petits et grands étaient réunis pour fêter le début des vacances d'été. Tous les participants étaient sur leur 31, avec des tenues articulées autour du thème « tenue chic, détail choc ».

VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2022
remise de la Médaille Diocésaine à Georges MARTIN

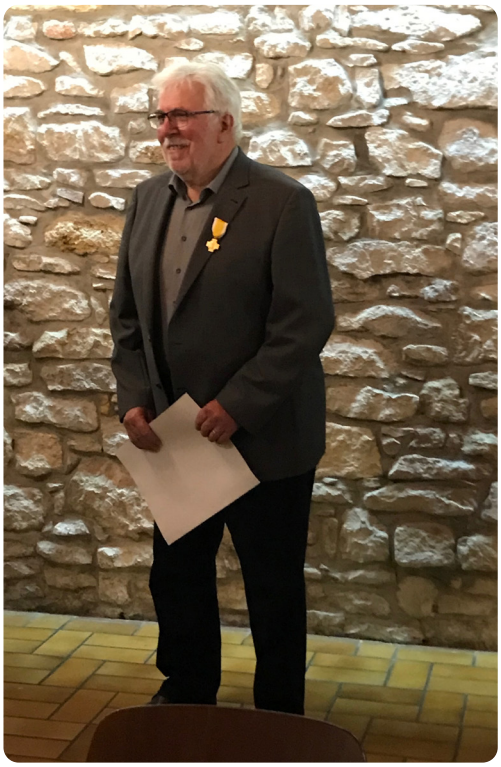

Le 23 septembre 2022, nous étions réunis pour fêter un événement d'importance : remettre la médaille de la reconnaissance diocésaine à M. Georges MARTIN. Il s'agit d'une décoration remise, au nom de l'évêque, à des laïcs pour les récompenser des faits et services.
Solange FRIGART, Présidente du conseil de fabrique, a égrainé les 35 dernières années passées au conseil de fabrique.
« Georges est entré au conseil en 1987, et a tout de suite occupé le poste de secrétaire de 1988 à 2002. En 2004, Georges succède à M. Maurice SCHNEIDER à la Présidence, mandat qu'il exercera jusqu'en mars 2019.

Pendant toutes ces années, Georges a initié et réalisé de nombreux projets parmi lesquels,

- La rénovation du réseau électrique de la sacristie et du chœur et aussi le remplacement de l'ensemble des luminaires,
- L'installation d'une nouvelle sonorisation,
- Remplacement, à l'identique, de la porte principale et rénovation des portes latérales.
- Et bien sûr, Georges est toujours présent à l'installation de la crèche de Noël.

J'arrête là l'énumération, car la liste complète serait bien trop longue.
Le moindre souci était réglé en un tour de main.»

Par cette médaille le Père Michel MANKONGA MUMEKI et le conseil de fabrique ont souhaité remercier M. Georges MARTIN pour son engagement fidèle et généreux, son profond investissement, son intérêt à la bonne gestion des deniers de la paroisse et surtout pour son dévouement sans faille à notre belle église et à notre communauté.

Georges est un pilier incontournable de notre paroisse, du conseil de fabrique qui ont encore besoin de ses conseils avisés et de sa sagesse.

Le partage du verre de l'amitié clôtura cette mise à l'honneur.
Merci Georges

Le Conseil de Fabrique de Steinbrunn-le-Haut

ASSOCIATION LA CHORALE SAINTE CÉCILE

Commençons par une blagounette de chorale :
Un chœur répète pour la messe de minuit du 24 décembre. Le chef décèle quelque chose d'anormal. Pour en avoir le cœur net, il demande à chacun des membres de chanter individuellement. Vient le tour de Patrick. Celui-ci y entonne bruyamment : « Léon ! Léon !
- Patrick, arrête ! dit le dirigeant. Tu tiens ta partition à l'envers. Les paroles c'est «Noël, Noël» ».

Et maintenant avec un peu plus de sérieux.
L'an dernier nous avons formulé le vœu de laisser tomber les masques pour chanter plus à l'aise. A Steinbrunn-le-Haut, nous avons conservé le masque, un peu plus longtemps que les règles du moment l'exigeaient. Ce n'est qu'à la fin du printemps 2022 que nous avons, enfin, remisé cet accessoire peu sympathique. Bien que les émissions vocales étaient considérées comme potentiellement très contaminantes, notre chorale n'a jamais été un «cluster»

Notre chorale est un chœur ouvert à tous ceux qui veulent chanter, les jeunes et ceux qui le sont depuis plus longtemps. Nous nous réjouissons de chanter avec nos très fidèles choristes de Bruebach et de Steinbrunn-le-Bas qui renforcent nos effectifs.

En dehors des offices dominicaux, il nous faut assurer les funérailles et accompagner les familles en deuil par notre chant. Pour cela, nous savons que nous pouvons compter sur nos retraités qui se rendent toujours disponibles pour diriger, chanter et jouer de l'orgue. Un grand merci à eux.

En règle générale, nous répétons le vendredi à 20h, soit à Bruebach soit à Steinbrunn-le-Haut, en fonction du lieu de célébration de la messe dominicale. Si vous avez envie de tenter l'expérience d'une participation active à la messe, n'hésitez pas, venez nous rejoindre à la tribune : vous êtes sûrs d'y trouver une place assise, bien au chaud (plus chaud que dans la nef, parole de choriste).
Et…l'essayer, c'est l'adopter !

Nous vous souhaitons une belle année 2023

ASSOCIATION AMICALE DES DONNEURS DE SANG

Bilan satisfaisant pour cette année, même si une baisse notoire s'est encore fait ressentir lors de la première collecte de l'année (sortie du COVID).
En 2022, 12 nouveaux donneurs ont osé franchir le pas, ou plutôt, tendre le bras ! Bravo !

EFS
ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

Ne manquez pas les RDV en 2023 !
Les mardis 28 mars, 20 juin et 26 septembre.

Un grand merci pour vos dons et votre participation à ce geste qui continue à sauver des vies. Bonne année et surtout prenez soin de vous et de vos proches.

EN 1 HEURE, VOUS POUVEZ SAUVER 3 VIES !

ASSOCIATION MJC

ET C'EST REPARTI !!

Après deux années difficiles, nous avons pu reprendre nos activités et reprogrammer nos évènements de manière normale, sans avoir à nous soumettre à des règles qui ont été difficiles à appliquer. Nous espérons que nous pouvons classer ces années dans le rayon des souvenirs.

On voit que les gens ont envie de bouger. Nos différents cours de danse, de Pilates, de fit Gym ou de Mix Gym se sont bien remplis au mois de septembre, nous affichons complet, ce qui nous ravit et nous motive à continuer.

La saison des manifestations a débuté le 24 avril, jour des élections présidentielles avec une Exposition « Art et Artisanat » où peintures, photos, céramiques et autres belles créations artistiques ont attiré de nombreux visiteurs. Il y a des talents insoupçonnés dans nos villages !

Nous avons également eu beaucoup de succès lors du Gala de danse le 25 juin et de la fête d'été qui se sont déroulés à une semaine d'intervalle.

Le Gala a tenu toutes ses promesses. C'est un magnifique spectacle que nous ont proposé Nelly et ses danseuses et ses danseurs. À travers de belles chorégraphies, ils ont réussi à transmettre beaucoup de poésie et d'émotion à une salle comble. Cette année, nous avons eu le plaisir d'accueillir le groupe vocal « Comme un Accord », qui a participé au Gala en présentant deux chants accompagné de trois musiciens. C'était la première représentation en public de cette jeune formation, qui répète dans la grande salle du manoir, et qui prête main forte à la MJC lors des manifestations.

Ce fut le cas pour la fête d'été (2 juillet). C'était une reprise après 2 ans d'arrêt. Les Steinbrunnois étaient à nouveau au rendez-vous comme d'habitude, et nous les remercions pour leur fidélité. Un grand merci à tous ceux qui nous aidé à préparer la cour, à confectionner les tartes flambées, à cuire, à servir, à vendre et à ranger. Nous avons eu le plaisir d'accueillir la petite ferme de Steinbrunn-le-bas qui a fait le bonheur des petits et grands enfants. L'association APC'Mots était également présente pour nous régaler avec des crêpes et des barbes à papa. Une nouveauté cette année, avec le groupe «SyBer'nOtes» qui a animé musicalement une partie de la soirée.

La journée du Téléthon avec Saint Nicolas et son âne a clôturé l'année 2022 le 3 décembre. Vin chaud, chocolat chaud, soupe et manalas ont réchauffés les courageux qui ont bravé le froid. Les enfants de l'école maternelle, sous la direction de Chantal Roig, ont présenté au Saint-Nicolas et aux nombreux parents venus les encourager, un chant, une comptine et une danse. La nouvelle association APE des Lutins s'est associée à l'organisation du Téléthon. Grâce à la générosité des Steinbrunnois (du haut et du bas) nous avons pu récolter la somme de 1909 €, intégralement reversée au Téléthon.

Pour finir, je remercie toutes les personnes qui nous ont aidé au cours de l'année, la Mairie pour son soutien lors de nos manifestations, et mes fidèles et indispensables membres du comité sans qui rien ne serait possible !

Alain Kientz
Président de la MJC

Un mot de notre ancienne présidente: Mme Monika Baecher

L'APE C'Mots a démarré il y a un peu plus de 4 ans. Toute notre équipe a toujours été très dynamique, si dynamique qu'après moins de 6 mois de création, l'APE a pu verser 1100€ de subvention pour la classe verte. Nous avons eu des hauts et des bas. Mais le plus difficile a été, comme pour tout le monde, la période COVID. Mais nous avons toujours été ingénieux pour trouver de nouvelles actions. Sur la dernière année 2021/2022, nous n'étions plus que 8 membres actifs dont 4 qui n'avaient plus d'enfants scolarisés dans nos écoles. Il y a eu un grand questionnement sur la suite, et je suis fière que l'association soit reprise par des parents très investis qui étaient, membres et parents délégués l'an dernier. Je voudrais également remercier de tout cœur, tous les anciens membres de l'association ainsi que les mairies. Avec fierté je passe donc le pouvoir à la nouvelle équipe.

C'est en juin 2022 que l'APE a été reprise par 4 parents d'élèves, soucieux de ne pas faire disparaître une association essentielle et vitale pour nos écoles.

Le nouveau comité et la nouvelle équipe

- Mme Nastasi Laetitia : Présidente
- Mme Pichaud Vanessa : Secrétaire
- Mme Forestier Léa : Trésorière
- Mme Becker Géraldine : Assesseur

Depuis la rentrée scolaire 2022, nous avons réussi à faire fédérer 41 familles dont 30 membres actifs. Un grand merci à eux. Nous nous réunissons plusieurs fois durant l'année et chaque rencontre est propice aux échanges, aux débats et à la convivialité. Le changement de nom de l'association a été voté lors de notre dernière assemblée générale. **L'APE C'MOTS devient l'APE des Lutins.**

Nos rôles et nos missions

L'APE des Lutins a pour but de récolter des fonds afin de financer des projets pédagogiques, aider au financement de sorties scolaires, l'achat de matériel, etc…
Pour cela l'association propose et organise différentes manifestations et animations tout au long de l'année.

Rétrospective de l'année 2021/2022

- Décembre 2021 : vente de sapins de Noël
- Avril 2022 : vente de chocolats pour Pâques
- Juin 2022 : participation au gala de danse de Nelly: vente à la buvette (en partenariat avec la MJC)
- Juillet 2022 : participation à la fête du village : vente de crêpes et barbe à papa

Nos projets pour 2022/2023

- 19/20 Novembre : minis séances photos de Noël en famille.
  Merci à notre photographe professionnelle: Marie Malvoisin de Colmar
- 2 Décembre : vente de sapins de Noël. Merci à notre producteur: Gilles Poirot de Saint Maurice sur Moselle
- 3 Décembre : participation au Téléthon en collaboration avec la MJC
- 5/6 Décembre : vente de Manalas. Merci à notre boulanger Grégoire de Steinbrunn-le-Bas
- 5 Février : loto à la salle des fête de Steinbrunn-le-Bas animé par Coco
- 19 Mars : bourse aux vêtements et jouets enfants à la salle des fêtes de Steinbrunn-le-Bas
- Puis organisation d'une tombola, participation aux actions des deux villages…

Si vous souhaitez nous rejoindre, nous sommes continuellement à la recherche de nouveaux membres actifs. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre. Bonne ambiance garantie!!

Nos coordonnées: l'APE des Lutins, 1 rue des Seigneurs 68440 Steinbrunn-le-Haut - 0626662485 - apedeslutins.68440@gmail.com - Nous suivre sur facebook: APE des Lutins

ASSOCIATION AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

La commune possédait une pompe à bras refoulante datant du milieu du 19ème siècle.
1927 : création d'un Corps de Sapeurs-pompiers non constitué équipé d'une pompe à bras (exposé au musée du Sapeurs-Pompiers à Ferette) suite aux sinistres du 16/06/1927. La grange de la famille BANNWARTH-STUTZ s'enflamme, peu après c'est le tour de celle appartenant à Joseph BAUMANN. Puis le feu se déclare dans celle de Joseph BENTZ à Steinbrunn le Bas et se propage aux exploitations agricoles de Théophile BOHRER père et Alfred HASSLER. Pendant que les pompiers de Landser participent à l'extinction des premiers incendies, le feu se déclare dans la grange de la famille MORGEN-KUNTZ à Landser. L'incendiaire est condamné en juin 1928 à 10 ans de travaux forcés.

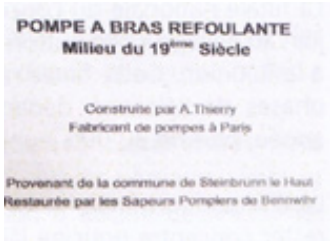

Cette pompe à bras a été restaurée par les pompiers de Bennwihr. Malheureusement plus personne ne peut nous éclairer sur les circonstances du départ et quand elle a quitté Steinbrunn-le-Haut.

1932 : création du Corps des Sapeurs-Pompiers de Steinbrunn le Haut par délibération du conseil municipal du 17 avril 1932, alors que la commune était administrée par Mr le Maire Joseph BANNWARTH. Corps composé d'un lieutenant, d'un sous-lieutenant, d'un sergent et de 26 sapeurs.

Chef de Corps : lieutenant Auguste SCHMUCK (1932-1932)
Chef de Corps : lieutenant Antoine DENTZ (1932-1949)

1942 : nomination
Chef de Corps : adjudant Auguste FUCHS (1949-1967)

1967 : nomination
Chef de Corps : adjudant René FRIGART (1967-1986)
Acquisition d'une motopompe SIDEX 1000l/10 bars
1986 : nomination
Chef de Corps : adjudant Jean Michel GUTEDEL (1986-2001)
1992 : acquisition d'un VPI
1997 : création du SIVU du pays de Sierentz
2001 : nomination
Chef de Corps : caporal-chef Jean Marc FRIGART (2001-2022)
Dissolution du SIVU du pays de Sierentz
Le Corps de Steinbrunn le haut a pu être réactivé.

2003 : création d'une section de JSP
2007 : acquisition d'un VTULE Prompt-Secours
2019 : manœuvres en commun avec le CPI d'Obermorschwiller
2022 : Passation de commandement
Arrêté préfectoral du 11 juillet 2022 : L'adjudant-chef Jean Marc FRIGART quitte le service actif après 49 années d'engagement et 21 années comme chef de Corps, laissant la clé du camion à Estéban FRIGART son successeur.

Nommé à l'honorariat au grade de lieutenant par arrêté préfectoral du 11 juillet 2022.
Récipiendaire de la médaille grand Or pour 40 années de services.

ASSOCIATION AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Nomination
Arrêté préfectoral du 11 juillet 2022
Nomination d'Estéban FRIGART, adjudant de Sapeurs-Pompiers volontaire au Corps communal de Sapeurs-Pompiers de Steinbrunn-le-Haut à la fonction de chef, du Corps communal de Steinbrunn-le-Haut - Obermorschwiller

Regroupement avec le CPI d'Obermorschwiller
Le corps des sapeurs-Pompiers de la commune d'Obermorschwiller a été dissous en date du 01 septembre 2022 par Mr le Maire Georges RISS et rattaché au Corps des Sapeurs-pompiers de Steinbrunn-le-Haut par une convention signée entre les deux maires.

Amicale des Sapeurs-pompiers et infos du Corps
Comme chaque année, en tant que président de l'amicale, il me tient à cœur de remercier la population du village pour son soutien financier et l'accueil chaleureux qu'elle réserve lors de la présentation de notre traditionnel calendrier.

Ce soutien est naturellement le gage et l'intérêt que vous nous témoignez, mais représente surtout pour nous un encouragement indéniable.

Dans ce monde où tout va très vite…trop vite, on nous parlait de regroupement des intercommunalités etc…
Après trois années d'exercices en commun, le corps des Sapeurs-Pompiers de Steinbrunn-le-Haut a procédé a un regroupement avec le village d'Obermorschwiller par la signature de la convention le 21 août 2022.
Notre territoire d'intervention a doublé en passant de 650 habitants à plus de 1000.

Un bilan rapide de nos interventions 2022 :
- 10 interventions pour secours à personnes
- 1 intervention pour accident (VL-VL)
- 11 interventions pour destruction de nid d'hyménoptères

Je lance un appel, aux personnes de Steinbrunn-le-Haut et d'Obermorschwiller qui souhaitent partager notre engagement, venir en aide aux personnes en détresse. Nous sommes le premier maillon des secours. Vous avez besoin de nous, nous avons besoin de vous.

Engagement 2022 :
- Sgt. Stéphane BIHR
- Cap. Jean RISS
- Cap. Yann HARTMANN
- 1er classe Hubert HARNIST
- 2ème classe Aurélie FAREZ

Au nom du Corps, je tiens à remercier Mr le Maire de Steinbrunn-le-Haut et son conseil municipal d'être toujours à nos côtés et de nous soutenir par l'achat et le renouvellement du matériel et d'EPI.

Steinbrunn-le-Haut

Corps commun

Depuis neuf décennies, le corps des sapeurs-pompiers assure la sécurité collective de la commune. Une nouvelle page vient de se tourner pour les hommes fédérés par le chef de corps, l'adjudant Jean-Marc Frigart. Dimanche, Vincent Stritt et Georges Riss, maires de Steinbrunn-le-Haut et d'Obermorschwiller, ont apposé leurs signatures au bas d'une convention de regroupement des deux centres de première intervention en une seule unité unissant les deux communes.

Manifestations de l'amicale en 2022 :

- Vente de manala et vin chaud avant noël 2021 au marché hebdomadaire au profit des pupilles des sapeurs pompiers de France.

- Soirée apéro avec tartes flambées au mois de juin au profit des pupilles des sapeurs pompiers de France.

- Deux soirées tartes flambées en partenariat avec le restaurant « au renard d'argent » pour son ouverture annuelle. Deux soirées estivales qui ont donné une nouvelle vie à ce restaurant. Un grand merci aux personnes qui ont contribué à ces deux soirées de la part de Mme GROELLY Marlène.

Portes ouvertes et 90ème anniversaire du corps des sapeurs-pompiers.

Une journée réussie, même la météo était de la partie. Récréative pour les plus jeunes avec le parcours pompiers, maniement des extincteurs, gestes qui sauvent et une restauration pour les moins jeunes.

Remise de la médaille départementale à 10 récipiendaires par le président de l'union départementale des sapeurs-pompiers du Haut-Rhin, le lieutenant-colonel Martin KLEIN, et du Président de la section territoriale de Mulhouse de l'UDSP 68, le lieutenant Philippe WANNER, pour leur travail sans faille au sein de l'amicale des sapeurs- pompiers.
Remise d'un chèque au lieutenant-colonel Martin KLEIN de 1000 Euros pour l'œuvre des pupilles des Sapeurs-pompiers de France par Mr Clément MARTIN - Président de l'amicale des Sapeurs-Pompiers.

Récipiendaires :

- Mr Maurice STIEFATTER
- Mr Jean STRICH (représenté par son épouse, Charlotte)
- Mr Robert HARNIST
- Mr Jean-Michel GUTEDEL
- Mr José DIRRIG
- Mr Philippe CHEVALIER
- Mr Jeannot WINDENBERGER
- Mr Raymond SCHMITT
- Mr Alain MEYER
- Mr Jean Marc FRIGART

C'est aussi à nos épouses qu'il faudrait décerner des médailles, pour toutes ces années à nos côtés, à participer au bon déroulement de toutes nos manifestations et qui nous soutiennent tout au long de l'année. Un grand merci à elles.

ASSOCIATION AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Journée carpes-frites
Malgré la conjoncture actuelle (hausses ou absences des matières premières), l'amicale a maintenu la journée carpes-frites sur place ou à emporter. La COVID en 2021 et la conjoncture en 2022 ont laissé des traces.

Une pensée pour nos camarades et amis qui nous ont quittés :
Le sapeur Jean STRICH qui nous a quitté en novembre 2022. Durant ses 20 ans d'engagement sans faille dans le corps, il a porté fièrement la tenue des pompiers et n'a pas hésité à mouiller le maillot lors des cross. Mais c'est aussi lors de ses 50 années dans l'amicale qu'on a pu apprécier sa gentillesse et son dévouement.

Madame Élise HARNIST qui nous a quitté en mars 2022. Sa sympathie et son implication dans l'amicale, nous ont été d'une grande aide dans la réussite de nos manifestations pendant toutes ces années. On ne vous oubliera jamais.

Bienvenu à Julian et félicitations aux parents

Félicitations et beaucoup de bonheur au sergent-chef Alan LE PEUCH et à Sarah qui ont décidé de continuer l'aventure main dans la main.

Monsieur le Président de l'Amicale, le Chef de Corps, les vétérans et l'ensemble du Corps des Sapeurs-Pompiers de Steinbrunn-le-Haut vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023.
Que 2023 soit pour vous tous et vos proches une année pleine de bonheur, de santé et de réussite.

Le président de l'amicale des Sapeurs-Pompiers
Steinbrunn-le-Haut
C/C MARTIN Clément

Chef de centre d'incendie et de secours
Steinbrunn-le-Haut - Obermorchwiller
Adj. FRIGART Estéban

Estéban FRIGART, adjudant de Sapeurs-Pompiers

Photos - Passation de commandement - le 11 juillet 2022

ASSOCIATION PÉPINS ET NOYAUX

Joyeux anniversaire à Pépins et Noyaux !

Et oui déjà 1 an !
Notre association, qui a pour but d'entretenir les vergers communaux plantés à l'occasion des journées de plantation annuelles « un bébé un arbre », fête son 1er anniversaire.

Une année riche en petits évènements que nous avons partagés :

- 2 matinées de taille dans les deux vergers de la Croisée des chemins et du Réservoir fin février et début mars.
- La cueillette des cerises et la mise en fût au mois de juin.
- La cueillette des quetsches et la mise en fût au mois d'août
- La cueillette des pommes et le pressage au mois de septembre qui nous ont permis d'obtenir 80 litres de jus de pommes rapidement écoulés pour la plus grande joie des amateurs.
- L'organisation avec la mairie d'une commande groupée d'arbres fruitiers cet automne.
- La plantation des arbres fruitiers pour l'opération « 1 bébé en arbre » avec la mairie le 26 novembre
- La distillation des fruits en novembre avec à la clé une belle quetsche et un beau kirsch !
- La dégustation du kirsch par nos aînés lors de leur repas au Manoir le 4 décembre.
- Début des formations « officielles » pour le monitorat pour 3 de nos membres, depuis le 8 décembre.

Et tant pis si la météo n'a pas toujours été propice. Les orages ne nous ont pas aidés pendant les cerises, et la sécheresse n'a pas favorisé, le grossissement des pommes, bien au contraire, mais nous avons fait contre mauvaise fortune bon cœur.

Au mois de janvier, de février ou de mars 2023, en fonction des conditions météorologiques, auront lieu les séances de taille de formation et d'entretien dans les vergers communaux de la Croisée des chemins ou du Réservoir.

Toujours avec le sourire...

Pour y participer, rien de très compliqué : rejoignez-nous chaudement habillés car en cette saison il fait froid, munis de vos scies et sécateurs. Une alerte Intramuros vous le rappellera en temps et en heure.
Si les arbres fruitiers vous intéressent, si vous voulez comme nous apprendre à les tailler ou tout simplement nous rejoindre et nous soutenir, rejoignez notre association !

Et si par hasard vous avez des arbres fruitiers, voire des vergers, dont vous ne faites rien par manque de temps ou d'envie, pensez à nous en parler nous pourrions peut-être en utiliser les fruits !

Contacts :

- Rubert Jean-Philippe, 38B rue Principale
- Malatre Pierre , 2 rue du Neusetz
- Malatre Étienne, 2 rue du Neusetz
- Laguerre Claire, 38 rue Principale
- Remy Vincent, 3 rue des Blés
- Waltersberger Mickael, 2 rue des Aulnes

ASSOCIATION PÉPINS ET NOYAUX

Avant taille et lever du soleil….

Après taille et dispersion des brumes matinales…

Il n'y a rien de plus savoureux que de goûter le fruit de sa récolte à la sortie d'un alambic. Un engin magique qui transforme le jus en eau de vie. C'est avec un plaisir non dissimulé que la commission « alambic », emmenée par Jean-Philippe Rubert, président de Pépins & Noyaux, et Géraldine Schurder, généreux partenaire de l'association au titre de son entreprise Géraldine-Pâtisserie, a profité du savoir-faire de MM. Herter, Dieret et Ketterlin de la société Métiers et savoirs d'antan. Dans le sympathique cadre de la « Brennhisla » d'Uffheim, la séance de démonstration de ces derniers, concernant les techniques et méthodes de distillation, ont éveillé les sens et les papilles avant l'indispensable dégustation. Dégustation qui a permis de tester le rendu en bouche des cerises et quetsches de Steinbrunn-le-Haut. Un grand moment pour une belle première… La bière émousse les souvenirs, l'eau de vie les enflamme !

Jean-Philippe Rubert & Christian Entz
à la sortie de l'alambic !

SIVOSC

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire a été créé en juin 1975 lors du regroupement scolaire des 2 communes de Steinbrunn-le-Bas et Steinbrunn-le-Haut.

Administré par un comité de 10 délégués désignés parmi les membres des conseils municipaux des 2 communes, le Sivosc est présidé pour la durée de ce mandat par M. Lang Jean-Jacques 3ème adjoint à Steinbrunn-le-Bas, M. Jérôme Pruvot, 3ème adjoint à Steinbrunn-le-Haut assurant la vice-présidence et Mme Claudine Weibel le sécrétariat.

Le Sivosc a pour missions:

- Assurer le transport des enfants entre les écoles des 2 communes
- L'emploi du personnel, les Atsem de l'école maternelle, l'accompagnatrice pour les transports et la secrétaire.
- L'acquisition et l'entretien du mobilier et du matériel pédagogique des 2 écoles.

En 2022, nous avons subventionné à hauteur de 4300 € le projet de classe verte de l'ensemble des élèves de l'école élémentaire, et à hauteur de 3000€ le fonctionnement des écoles. Les dépenses d'investissement (matériel de sport, étagères, trottinettes) se montent à 2900€.

Le budget du Sivosc est alimenté par une contribution des 2 communes au prorata du nombre d'habitants et du nombre d'élèves dans les 2 villages ainsi que par la subvention de la Région Grand Est pour le transport
Les collectivités assument une dépense conséquente (30% du budget) pour assurer le transport de nos enfants dans les meilleures conditions de sécurité. Aussi nous exhortons les parents qui privilégient encore l'usage du véhicule personnel à adopter ce mode de transport. La sécurité aux abords des écoles et notre planète ont tout à y gagner.

Au mois de septembre Madame Solange Frigart est partie en retraite. Solange a débuté sa carrière le 1 septembre 1991 et a ainsi consacré 31 années au bien-être de nos enfants au sein de l'école maternelle. Nous l'en remercions et lui souhaitons une belle et longue retraite. Madame Camille Gossmann a pris Ses fonctions d'Atsem à la rentrée scolaire. Nous lui souhaitons la bienvenue et une carrière riche en satisfactions pour le bonheur des enfants.

JJ LANG Pdt su SIVOSC

SIVOSC des deux Steinbrunn

Clé de répartition de la contribution des 2 communes au budget de fonctionnement de l'année 2022

Communes	Habitants (Population INSEE 2022)	%	Elèves	%	contribution	Contribution en euros
STEINBRUNN-LE-HAUT	628	42.98	60	53.57%	48.28 %	**42486.40**
STEINBRUNN-LE-BAS	833	57.02	52	46.43%	51.72 %	**45513.60**
TOTAL	**1461**	100 %	**112**	100 %	100 %	**88000.00**

Vendredi 16 décembre 2022 - Remise de cadeaux
Un livre pour chaque enfant de l'école élémentaire

COMMUNE LIBELLULE « Commune Nature »

La démarche « zéro pesticide » a été lancée en région Grand Est, en partenariat avec l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.

Le niveau 3 (3 libellules) correspond à la suppression complète des pesticides et à la mise en œuvre d'une gestion différenciée des espaces verts selon les contraintes, la vocation de chaque espace et sa localisation. Après un diagnostic réalisé par un organisme indépendant, les libellules sont attribuées aux communes et des panneaux d'entrée de ville leur sont offerts pour valoriser leur engagement.

CONCERT A L'ÉGLISE SAINT MAURICE DE STEINBRUNN-LE-HAUT

La Barcarolle

L 'ensemble vocal la Barcarolle s'est produit en concert le dimanche 20 novembre en l'église St Maurice.

Avec, au programme, un florilège de chœurs d'opéras, la Barcarolle retrouve la scène et renoue avec son fidèle public.

Le concert a été dirigé par Mimo Iliev et accompagné au piano par Fabrizio Di Donna.

La Barcarolle y a précisé qu'elle poursuit son recrutement pour enrichir son chœur. Contact : ardiziomichel@evhr.net

Cinéma plein air 2022

Pas de chance pour notre cinéma plein air, le temps incertain nous a obligé à annuler cet événement, partie remise…

On vous donne rendez-vous **le 25 août 2023** pour un nouveau film sous une nuit étoilée et chaude !

Ça n'a pas marché comme on le souhaitait… Vous l'aurez sans doute remarqué notre marché hebdomadaire place Rothlach n'est plus. L'an passé dans ces pages nous soulignions qu'il fallait faire vivre ce rendez-vous hebdomadaire pour le faire perdurer et force est de reconnaitre que nous n'avons pas, collectivement, su relever le défi. La fréquentation s'est progressivement étiolée et l'offre s'est progressivement réduite pour aboutir à ce constat : notre marché n'est plus…. Jusqu'au prochain essai ?

Le jour de la fête du village, le samedi 2 juillet, sous le soleil et la chaleur, Steinbrunn-le-Haut a eu la chance de recevoir

« La caravane des écritures »

Sur une demi-journée, en extérieur, la caravane des écritures a proposé des pratiques ludiques et créatives de l'écriture, de l'illustration et de la lecture à voix haute. Les ateliers étaient ouverts à tous, petits et grands, jeunes et anciens !

Merci à FREDERICK DARCY et son équipe pour cette parenthèse culturelle.

GROS PLAN SUR MARION

Eco&Co
design studio

Marion MOHN, 24 ans
Designer et créatrice d'Eco&Co Design Studio
Diplômée d'un master en design de l'École Supérieure de Design de Troyes
Après 5 ans d'école et une première expérience professionnelle en tant que designer-menuisière à Auxerre au sein de l'association « Au Bonheur Des Chutes » (conception et fabrication de projets d'agencement en bois de réemploi), retour en Alsace pour créer ma propre activité entrepreneuriale et faire émerger un projet porteur de sens sur le secteur haut-rhinois.

Sociale et Solidaire. Lauréate du concours avec le « Prix du Jury » et une récompense de 1500€ pour soutenir le démarrage du projet.

Johanna Hossate et Marion Mohn ont été récompensées dans le cadre du dispositif Courts-circuits. Photo DNA

Le cadre symbolique du récent marché de Noël de Kingersheim dédié au réemploi a été choisi par la Ville de Mulhouse pour la remise de deux prix du dispositif Courts-circuits, valorisant depuis 2016 les talents des quartiers mulhousiens pour leurs actions à résonance citoyenne, solidaire et environnementale.

L'adjointe mulhousienne à la vie citoyenne, Cécile Sornin, et le maire de Kingersheim, Laurent Riche, intervenant ici en sa qualité de président de la Mef (Maison de l'emploi et de la formation), ont récompensé deux des cinq lauréats de l'appel à projets 2022.

Marion Mohn, 24 ans, a ainsi reçu le prix du jury pour « Eco and Co Design Studio », un projet d'atelier de sensibilisation et de fabrication de petits mobiliers en réemploi destinés aux collectivités (périscolaires, centres socioculturels, accueils de loisirs...).

Johanna Hossate, 31 ans, a été distinguée pour « Épicerie pour mon quartier Drouot », un lieu aménagé en épicerie de première nécessité, coin café et snacking, dont la vocation est de remettre de la vie dans son quartier.

Les deux jeunes femmes bénéficieront d'une aide financière d'un montant de 1500 € et d'un accompagnement professionnel pour le montage de leur projet.

Z.B.

- Animation d'ateliers de fabrication bois et de sensibilisation au réemploi
- Conception d'agencement & mobilier
- Design graphique et communication

ecoandco.design@gmail.com / 06 78 20 25 34
Facebook et Instagram : Eco&Co Design Studio

Détail de l'activité /des prestations principales :

-Animation d'ateliers d'initiation au travail du bois et de sensibilisation au réemploi auprès de divers publics, usagers des collectivités : écoles, centres socio-culturels, recycleries et autres structures de l'ESS...
+ Conception de projets d'agencement/mobilier pour les particuliers et les professionnels (artisans menuisiers..) : plans, modélisation, coordination et suivi du projet..

PLU Plan Local d'Urbanisme

Le conseil municipal a engagé la révision du Plan Local d'Urbanisme en vigueur par délibération du 17 juillet 2015 pour mettre le PLU en compatibilité avec les évolutions réglementaires en matière de maîtrise des consommations d'espace et d'énergie, de protection de la biodiversité et de préservation des continuités écologiques. Cela passe notamment par la prise des orientations définies par le Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) de Saint-Louis Agglomération approuvé le 19 juin 2022.

Il conviendra en conséquence de **limiter les extensions de la commune** en dehors de l'enveloppe bâtie actuelle à **3 ha** et y assurer une densité minimale de **20 logements par hectare.**

Après une interruption des études pendant quelques temps, le Conseil municipal a décidé de reprendre le travail afin de finaliser le document au courant de l'année prochaine.

Aujourd'hui le diagnostic territorial a été mis à jour et le Conseil municipal a validé les principales orientations du projet communal traduit dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD).

Ces éléments ont été présentés en réunion publique au mois de novembre, la présentation est disponible sur le site internet de la commune.

L'équipe municipale est en train de finaliser la traduction réglementaire des orientations du PADD. Un nouveau plan de zonage et une mise à jour du règlement seront présentés aux Personnes Publiques Associées (PPA : services de l'État, Saint-Louis Agglomération, Région Grand Est, Collectivité Européenne d'Alsace, Chambre d'agriculture, Chambre de commerce et d'industrie, Chambre des métiers) début 2023 pour recueillir leur avis.

CONCERTATION PUBLIQUE

Une nouvelle phase de concertation avec la population sera ensuite engagée après prise en compte des avis des PPA. Une réunion publique sera organisée pour expliquer comment consulter les documents qui seront ensuite mis en consultation et une permanence sera organisée pour essayer de répondre aux questions personnelles des uns et des autres.
Vous pouvez toujours consigner vos remarques, questions dans le registre ouvert à cet effet en mairie.

Pour rappel, le PLU doit répondre à l'intérêt général des habitants de la commune et ne peut pas prendre en compte la somme des intérêts particuliers de chacun. Il doit respecter le cadre réglementaire fixé par la loi (limiter la consommation d'espace et tendre vers le Zéro Artificialisation Nette notamment) et le SCOT de Saint-Louis Agglomération.

À LIRE ET À RELIRE

RESPECT DE LA PERSONNE

Les manifestations privées ou publiques ne doivent pas gêner les riverains. **Après 22h**, l'idéal est de transférer à l'intérieur les manifestations de plein air ou d'informer les voisins directs qui ne pourront qu'apprécier la démarche.

ENTRETIEN DES VÉGÉTAUX

La végétation qui empiète sur les voies communales doit être taillée à la diligence du propriétaire afin de garantir la sûreté et la commodité du passage. En cas de négligence et ce, malgré une mise en demeure, les travaux pourront être effectués par la commune mais **aux frais du propriétaire**. Par respect pour les voisins, il est fort apprécié de faire en sorte que la végétation ne déborde pas chez eux…

MACHINES BRUYANTES

Pour la tranquillité de tous, merci de ne pas faire fonctionner les machines ou appareils de bricolage ou de jardinage bruyants : - avant 8h - entre 12h et 14h ainsi qu'après 20h du lundi au samedi inclus - **les dimanches et jours fériés.**

VIABILITÉ HIVERNALE

Chaque propriétaire est tenu de déblayer la neige ou de saler ou sabler **devant chez lui** en cas de verglas même si la propriété n'est pas bâtie ou habitée.

AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS

Il est fait obligation aux propriétaires ou toute personne promenant des chiens ou autres animaux de compagnie de les tenir en laisse sur l'ensemble du ban communal, sur toutes les voies publiques y compris les chemins de campagne en périphérie du village. **Des accidents, parfois lourds de conséquences sont à déplorer chaque année. Un arrêté municipal n° 008/2022** a été pris à cet effet, il est consultable sur le site de la commune. D'autre part, les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections canines afin de préserver la propreté des trottoirs et des abords. Enfin, tout détenteur d'un chien de 1ère ou 2ème catégorie est tenu de le déclarer en mairie.

ORDURES MÉNAGÈRES ET AUTRES

Les ordures ménagères sont ramassées le **mardi matin** (en général le lendemain si c'est un jour férié). Merci d'utiliser les nouveaux bacs et de les déposer la veille au plus tôt. Des bornes d'apport sont à votre disposition rue de la Fontaine et rue de Rantzwiller pour le papier, le verre, les bouteilles plastiques et boîtes de conserve. Merci de respecter la propreté des abords de ces bornes en évitant les dépôts sauvages. Pour tous **les autres objets encombrants**, vous pouvez vous rendre dans les déchetteries de Sierentz et Bartenheim.

UN PETIT COUP DE BALAI

Merci de veiller à passer **un petit coup de balai** de temps en temps **devant votre propriété** entre deux passages de la balayeuse (son passage généralement mensuel est consultable sur le panneau d'affichage de la mairie ou sur le site www.steinbrunn-le-haut.fr).

STATIONNEMENT SUR LE TROTTOIR

D'après le code de la route, il est interdit. Il doit être ponctuel et de préférence «à cheval» pour **permettre le passage des piétons** mais aussi des poussettes et des personnes à mobilité réduite.

SITE «DÉCHETS VERTS»

Notre site situé rue de Rantzwiller est uniquement réservé aux particuliers et pour y déposer ce qui provient de l'entretien des propriétés. Les entreprises de paysagistes et autres ne sont pas autorisées à déverser sur ce site. Merci de veiller **à refermer le portail et le cadenas** après utilisation. (code à demander en mairie)

RENSEIGNEMENTS UTILES

SAMU : 15
POLICE : 17
POMPIERS : 18
URGENCE SUR PORTABLE : 112

MAIRIE
1 rue des Seigneurs
Tél. 03 89 81 30 15
mairie@steinbrunn-le-haut.fr
www.steinbrunn-le-haut.fr
Permanences assurées le :
Lundi : 13h30 17h00
Mardi : 16h00 19h00
Jeudi : 16h00 19h00

SOUS PRÉFECTURE
2 Place du Général de Gaulle
68052 Mulhouse Cedex
Tél. 03 89 33 45 45

PERCEPTION
Trésorerie Mulhouse Couronne
45 rue Engel Dollfus
68092 Mulhouse Cedex
Tél. 03 89 32 77 22

GENDARMERIE NATIONALE
40 rue Roog Haas
68510 Sierentz
Tél. 03 89 81 53 11

BRIGADE VERTE
92 rue de L. de Tassigny
68360 Soultz
Tél. 03 89 74 84 04

AGGLO SAINT-LOUIS
Pl Hôtel de Ville
68300 Saint Louis
03 89 70 90 70

PÔLE DE PROXIMITÉ
57 rue Roog Haas
68510 Sierentz
Tél. 03 89 28 54 28

COMMUNAUTÉ DE PAROISSES DE LA HARDT AUX COLLINES
4 rue de l'Église
68440 Landser
Tél. 03 89 81 30 60

ÉCOLE MATERNELLE «LES LUTINS DU MANOIR»
37 rue Principale
Directrice : Madame Chantal Roig
Tél. 03 89 26 86 32

ÉCOLE ELÉMENTAIRE «DE LA FONTAINE»
1 rue de l'École, Steinbrunn-le-Bas
Directrice : Madame MARBACH
Tél. 03 89 26 80 44

PÉRISCOLAIRE «LES FARFADETS»
Le Manoir à Steinbrunn le Haut
Directrice : Mme JAFFEUX
Tél. 07 61 99 35 36

TAXI Lang Frédéric
4 rue des Sources
68440 Steinbrunn-le-Haut
Tél. : 06 80 74 99 42

RAMASSAGE ORDURES MÉNAGÈRES
Chaque mardi : sortir les poubelles la veille ou très tôt le matin du ramassage
Si jour férié : voir site SLA

LA POSTE
Bureau de Habsheim
Tél. 03 89 31 88 60
Du lundi au vendredi,
de 9h à 11h30
le samedi de 9h à 12h, Heure limite de dépôt du courrier :
15h30 - 11h30 le samedi
Fermeture le mercredi

POINTS TRI
Les points de collecte se situent :
rue de la Fontaine : papiers, cartons, plastiques, verre, vêtements
rue de Rantzwiller : papiers, cartons, plastiques, verre

DÉCHETTERIE VERTE
A la sortie du village, rue de Rantzwiller: accès interdit aux professionnels, réservée aux particuliers avec code à demander à la mairie

MAISON MÉDICALE DE LANDSER
46 rue Acklin – 68440 Landser

MÉDECINS :
Dr Amoros : 03 89 81 30 48
Dr Elgard : 03 89 81 40 55
Dr Moser : 03 89 81 38 22

PHARMACIE :
Mme Claire Herbst-Santucci :
03 89 81 35 34

DENTISTE :
Dr Rencker : 03 89 81 40 40

KINÉSITHÉRAPEUTE
Mme Wrona : 03 89 81 32 07

PÉDICURE PODOLOGUE
Mme Fouquet : 03 89 38 70 29

INFIRMIÈRES
Mme Kleindienst & Mme Thuet
03 89 38 32 47

MÉDECIN RANTZWILLER
M. Dangel : 03 89 81 64 69

INFIRMIÈRES RANTZWILLER
Mme Budar & Mme Gillmé
03 89 81 00 98

CENTRE MÉDICO SOCIAL DE SAINT LOUIS
Tél. 03 89 70 91 80

VÉTÉRINAIRE STEINBRUNN-LE-HAUT
à domicile
2 rue du Milieu
Madame Andréa Luge Entz
Port. 06 08 70 17 92

SPA MULHOUSE
21 rue du 6ème
Rgt de Tirailleurs Marocains
Tél. 03 89 33 19 50

DATES À RETENIR EN 2023

- La fresque du climat - le 15 janvier - MJC
- Loto - le 5 février - APE des lutins
- Taille des arbres - 25 février, 04 mars et 11 mars - Pépins & Noyaux
- Bourse puériculture - le 19 mars - APE des lutins
- Don du sang - les 28 mars, 20 juin et 26 septembre
- Tombola - en mai - APE des lutins
- Journée citoyenne - le 13 mai - Mairie
- Fête du village - le 10 juin - MJC
- Gala de danse - le 24 juin - MJC
- Maisons fleuries - le 22 juillet - Mairie
- Cinéma plein air - le 25 août - Mairie
- Repas carpes frites - en octobre - Amicale des sapeurs-pompiers
- Cérémonie commémoration des italiens - le 22 octobre - Mairie
- Un bébé un arbre - le 25 novembre - Mairie
- Séances photos de Noël en famille - en novembre - APE des lutins
- Vente de manalas et de sapins - en décembre - APE des lutins
- Téléthon - le 2 décembre - MJC
- Repas seniors - le 3 décembre - Mairie

Monsieur le Maire, Messieurs les Adjoints,
tout le Conseil municipal et l'ensemble du personnel communal vous souhaitent une

Bonne et heureuse année 2023

Directeur de la publication : Vincent Strich
Crédits photos : les présidents des associations, les directrices des écoles maternelle et élémentaire, l'équipe du périscolaire, l'équipe municipale
Dépôt légal : janvier 2023
Charte graphique : 3quatre.com - Jérôme Pruvot
Impression : la mairie de Steinbrunn-le-Haut